

Questions orales

M. Hees: Vous en avez tout simplement chargé vos fonctionnaires, et vous le savez. Vous n'avez pas assez de courage pour appeler le secrétaire vous-même.

* * *

L'AGRICULTURE

LA SUPERFICIE IRRIGUÉE GRÂCE AU BARRAGE SUR LA SASKATCHEWAN-SUD—LA CARENCE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL QUANT À L'APPLICATION DE L'ACCORD

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, hier, j'ai posé une question au ministre de l'Environnement au sujet des travaux d'irrigation sur la rivière Saskatchewan-Sud. Par suite des mesures prises par le gouvernement de la Saskatchewan, 15,000 acres seront irrigués au lieu de 200,000. A-t-il communiqué avec le gouvernement de cette province pour lui signaler que ces mesures constituaient un abus évident des droits des gens de cette province?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Pas encore, monsieur l'Orateur. J'en ai parlé au ministre de l'Expansion économique régionale qui est chargé de l'application de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, et c'est ce que nous ferons dès que nous serons au courant.

• (1150)

M. Diefenbaker: Ce n'est pas la question que j'ai posée. Le gouvernement fédéral a fourni 75 p. 100 des \$120 millions et d'après les dispositions, certains travaux d'irrigation devaient être effectués. Le ministre a-t-il communiqué avec le gouvernement de la Saskatchewan pour lui signaler qu'il viole l'accord conclu avec le gouvernement fédéral lorsque les fonds nécessaires ont été avancés pour la construction du barrage avec le concours du gouvernement de la Saskatchewan? Que fait-il à ce sujet?

M. Davis: Il me semble que le très honorable représentant veut parler d'un accord qu'il a conclu avec le gouvernement de la Saskatchewan alors qu'il était premier ministre du Canada. Nous allons l'examiner afin de nous assurer que l'accord est respecté.

M. Hees: Répondez simplement à la question. Nous voulons simplement un oui ou un non.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Diefenbaker: La bonne entente qui règne entre le gouvernement de la Saskatchewan et le Nouveau parti démocratique à la Chambre a-t-elle amené le gouvernement fédéral à refuser son appui au parti libéral de la Saskatchewan qui s'oppose fortement à l'affaire?

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Quand il étudiera cette question, le ministre voudra-t-il voir s'il n'y a pas eu un gouvernement en Saskatchewan entre 1964 et 1971 qui a mis un terme aux travaux d'irrigation et si ce gouvernement n'avait pas, en fait, l'appui et la très grande sympathie du très honorable député de Prince-Albert.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Il me semble que nous nous engageons dans un débat et un argument.

[M. Gillespie.]

M. Hees: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Il ne nous reste pas beaucoup de temps. Le député invoque-t-il le Règlement?

M. Hees: Oui, monsieur l'Orateur. Je serai très bref. Il est très rassurant d'entendre de jeunes députés de la coalition appuyer leurs aînés.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: Revenons à la période des questions. Le député de Selkirk.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LES DÉGATS AU «RESTIGOUCHE»—L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE JURIDIQUE À LA SUITE DE L'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE—LE COÛT DES RÉPARATIONS

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale et a trait aux questions que j'ai posées hier. Est-ce sur les instructions du ministre de la Défense nationale que les Forces armées canadiennes ont entrepris de façon plutôt inhabituelle d'établir une commission d'enquête juridique pour étudier les dommages causés au *HMCS Restigouche* au moment où il était en réparation, après le rapport de la commission d'enquête, et cette décision a-t-elle été prise parce que des dommages délibérés, qu'on pourrait même qualifier de sabotage, avaient été mis à jour par la première commission d'enquête, ou serait-ce pour déterminer si le gouvernement du Canada pouvait tenter des poursuites contre le chantier maritime?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il me faudra vérifier les dates. Je pense que cette enquête a dû être menée avant que je ne sois nommé ministre de la Défense nationale.

M. Rowland: Le ministre pourrait-il nous dire combien ont coûté les réparations nécessaires à la suite des avaries subies par le *Restigouche* et quand ce navire sera-t-il remis en service? Je veux parler des frais autres que les \$12 millions qu'a coûté le premier radoub?

M. Richardson: Je ne peux pas donner ce chiffre maintenant, mais le *Restigouche* sera remis en service très bientôt. Il est en état de fonctionner.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN ET DE LIGNE DE PÉTROLIERS—LE COMITÉ MIXTE CANADO-AMÉRICAIN CHARGÉ DE LA SURVEILLANCE—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Étant donné, comme on l'a dit hier, que le gouvernement américain a présenté un projet de loi au Congrès dans le but d'annuler la décision du tribunal contre le projet de construction d'un pipe-line en Alaska, et étant donné que le premier ministre de la Colombie-Britannique doit rencontrer des représentants du gouvernement américain à Washington le 9 mars pour s'opposer à l'itinéraire des pétroliers, le très honorable premier ministre peut-il nous